

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Professionnel Antoine - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Professionnel Antoine - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	2	71	1

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de la sécurité privé en lien avec la protection de sites ou l'accompagnement de manifestations publiques.

Avoir une appétence pour les technologies de la sécurité, en particulier digitales, ainsi que les questions juridiques que leur utilisation soulève.

Disposer de compétences relationnelles propres à la relation client et au management des équipes.

Attendus locaux

Compétences

- Compétences rédactionnelles, relationnelles, linguistiques et d'analyse.

Qualités

- Curiosité intellectuelle, sens de l'organisation, réactivité.
- Discrétion, adaptabilité, sens de l'initiative et forte éthique.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Matières d'enseignement général : 11 heures

Culture générale et expression (2h)

Langue vivante Anglais (3h)

Culture économique, juridique et managériale (4h)

Culture économique, juridique et managériale appliquée au management opérationnel en sécurité-sûreté (2h)

Enseignement de spécialité : 20 heures

Préparation et mise en œuvre d'une prestation de sécurité (7h)

Management des ressources humaines (4h)

Gestion de la relation client (4h)

Participation à la sécurité globale (5h)

Modules

Surveillance humaine et gardiennage (2h)

Approfondissement sectoriel (2h)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Critères de classement communs à l'ensemble des candidats à l'exception des candidats en réorientation (poids de chaque critère exprimé en % de la note totale) :

- *Avis sur la capacité à réussir*: 5,5 ; *Méthode de travail* : 5,5 ; *Autonomie* : 5,5 ; *Capacité à s'investir* : 5,5 ; *Engagement citoyen (oui / non)* : 1,4
- *Savoirs-être* : Appréciations bulletins scolaires + *autres éléments d'appréciation* : 20,5
- *Motivation* : Appréciations bulletins scolaires + *capacité de l'élève à réussir dans la formation* : 20,5
- *Activité et centres d'intérêt* : Rubrique activités et centre d'intérêt rédigée par le candidat + détail des engagements et responsabilités du candidat : 8,2

Critères de classement spécifiques aux candidats venant d'un bac professionnel (ou d'un Brevet Professionnel) > 27,4% de la note totale.

- Les résultats en langue LV1/LV2 : 4,6, Les résultats en français : 4,6, Les résultats en enseignement professionnels : 4,6, Les résultats en Eco-droit, Eco-gestion ou sciences culturelles et sociales selon spécialité : 4,6

Critères de classement pour les candidats venant d'un bac technologique > 27,4% de la note totale.

- Les résultats en langue LV1/LV2 : 4,6, Les résultats en français : 4,6, Les résultats en enseignements technologiques selon spécialité : 4,6, Les résultats en Économie et gestion hôtelière pour les Bac STHR : moyenne des deux dernières années : 4,6

Critères de classement pour les candidats venant d'un bac général > 27,4% de la note totale.

- Les résultats en langue LV1/LV2 : 4,6, Les résultats en français : 4,6, Les résultats en philosophie : 4,6, Les résultats en éco-gestion si enseignement de spécialité : 4,6

Cas particulier des candidats en réorientation ou candidats étrangers avec dossier très incomplet :

- rubrique « Activités et centres d'intérêt » donnant une note de motivation, une note de savoirs-être : 64,3 %
- note obtenues au Baccalauréat : 35,6%

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'évaluation des candidats comprends deux volets distincts :

- l'un basé sur les résultats scolaires (notes dans certaines disciplines) et les appréciations de la fiche avenir transformées automatiquement en notes (*ex : peu démontré = 1 ; assez satisfaisant = 2 ; satisfaisant = 3 ; très satisfaisant = 4*). La CEV n'intervient pas sur ce volet « quantitatif » calculé automatiquement.

- l'autre basé sur une lecture intégrale du dossier pour la prise en compte de critères plus qualitatifs (projet de formation, lecture des bulletins, activités et centres d'intérêts ...) dont l'analyse reste assez subjective. La dernière réunion de la CEV permet de trancher définitivement sur le résultat de cette évaluation pour chaque candidat.

Pour ce second volet, la difficulté rencontrée par les membres de la CEV réside essentiellement dans la qualité de rédaction des dossiers par les candidats. On retrouve régulièrement des rubriques non complétées ou totalement négligées (« Projet de formation » ; « Activités et centres d'intérêts »). Elles sont pourtant essentielles aux membres de la CEV pour mener une évaluation la plus juste et la plus équitable.

Il s'agit donc là d'un point d'attention très important à prendre en compte par les candidats.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires	Résultats dans plusieurs matières du Baccalauréat.	Selon la formation d'origine du candidat, notes de français, LV1, LV2, philosophie, enseignements technologiques ou professionnels, enseignements liés à l'économie et/ou au droit. Si notes non disponibles, prise en compte de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis et savoir-faire	Méthode de travail.	Méthode de travail (fiche avenir).	Important
Savoir-être	Savoir-être	Éléments divers faisant apparaître les qualités de savoirs-être du candidat.	Autonomie (fiche avenir). Capacité à s'investir (fiche avenir). Autres éléments d'appréciations fiche avenir). Appréciations sur bulletins de notes.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Éléments divers faisant apparaître la motivation du candidat pour l'accès à la formation.	Avis sur la capacité à réussir (fiche avenir). Capacité à réussir dans la formation (fiche avenir). Rubrique "Projet de formation motivé".	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et centres d'intérêts.	Éléments faisant apparaître l'engagement du candidat au sein de son précédent établissement scolaire ou sur des activités extra-scolaires.	Engagements citoyens (fiche avenir). Rubrique "Activités et centres d'intérêt".	Important

Signature :

Eric VADOT,
Proviseur de l'établissement Lycée Professionnel
Antoine